

Philosophie

Écrit

Épreuve commune

Sujet: « Expliquer »

L'épreuve de philosophie a pour périmètre un domaine choisi parmi **six domaines possibles**. Dans le cadre de la session 2015, il s'agissait du domaine « La science ».

Chaque année, le jury choisit un sujet pleinement inscrit dans le domaine en question et permettant aux candidats de s'appuyer sur la formation reçue au cours de l'année de préparation aux concours. Ce sujet est également sélectionné de manière à donner la plus grande liberté aux candidats dans le choix de la problématique et des références à mobiliser. En ce sens, le jury cherche à éviter autant que possible une conception trop étroite du programme. Enfin, il s'agit aussi de sélectionner un sujet susceptible de décourager toute récitation de fiches et de topos. Le sujet de cette session 2015 a précisément été choisi dans cet esprit.

« Expliquer » est un sujet qu'on peut qualifier de « classique » en épistémologie. En effet, travailler sur « La science » au cours de l'année de préparation impliquait nécessairement de se poser la question des formes et modalités de l'explication scientifique. En même temps il s'agit aussi d'un sujet suffisamment ouvert pour laisser aux étudiants une grande marge de manœuvre dans le choix de l'angle de problématisation. Il était certes possible de traiter le sujet dans une optique strictement épistémologique, mais il était également justifié, à titre d'exemple, de croiser la réflexion épistémologique avec une réflexion plus « métaphysique ». En outre, le sujet tel qu'il était formulé n'enfermait pas les candidats dans une réflexion sur les sciences autrefois dites « dures », mais les encourageait au contraire à envisager la pluralité des sciences (y compris des sciences dites humaines, sociales, etc.) et la spécificité explicative de chacune d'entre elles. Enfin, la question de l'explication permettait de réfléchir à la démarche philosophique elle-même, ce que beaucoup de candidats ont tenté de faire. À en juger par le nombre important de copies substantielles que les correcteurs ont eu l'occasion de lire dans le cadre de cette session, le choix du sujet n'a pas décontenancé les meilleurs candidats.

De façon générale, il a été constaté avec satisfaction que certains défauts formels mis en avant lors de la précédente session ont été moins marqués. L'effort des candidats pour soigner le style et l'orthographe est réel. Le nombre de copies souffrant de défauts syntaxiques ou orthographiques majeurs a été relativement faible, en comparaison notamment de sessions antérieures. Nous encourageons les candidats à poursuivre dans cette voie. Des efforts sont néanmoins encore à consentir sur le niveau de langue : nous exhortons les candidats à se défaire de tout usage d'un style trop oral ou d'expressions communes impropres dans le contexte d'une dissertation de philosophie – fût-ce entre guillemets. Il est à la fois peu rigoureux et peu élégant d'écrire qu'un philosophe a « taclé » l'un de ses prédécesseurs sur telle ou telle question... On ne saurait par ailleurs trop insister sur la nécessité de bien structurer son propos, en créant des alinéas et des paragraphes qui permettent de mettre clairement en évidence l'organisation et la progression de l'argumentation. Sans en faire une norme absolue, nous ne pouvons que recommander l'usage régulier de l'interligne qui « aère » les copies et les rend plus agréables à lire. Dans le même ordre d'idées, il convient de souligner avec force l'importance de l'annonce du plan, à la fin de l'introduction. Trop de copies se dispensent encore d'une annonce claire et précise du fil argumentatif qu'elles vont tisser, ce qui nuit grandement à la compréhension de la démarche d'ensemble. L'annonce du plan ne doit pas être trop lourde ou mécanique, mais on préférera une annonce inélégante à son absence pure et simple.

Si le jury tient à saluer des efforts de méthode et d'analyse du sujet, il déplore que trop de candidats, cette année encore, se soient contentés de réciter des fiches et des cours plus ou moins plaqués sur le sujet, rendant des compositions n'ayant rien de philosophique. Face à ce défaut très fréquent, on ne peut que saluer l'effort d'appropriation du sujet consenti par un nombre non négligeable de candidats. Parmi les copies s'ouvrant sur un travail d'analyse du sujet, nombreuses sont pourtant celles qui n'ont pas mené ce travail à son terme. L'analyse du sujet ne doit en aucun cas demeurer purement formelle. Une analyse véritable du sujet doit ainsi se demander quelle est la spécificité du sujet « Expliquer » par rapport aux sujets « L'explication » ou « L'explication scientifique » par exemple. Trop de copies sont tombées dans l'écueil consistant à rabattre de façon immédiate et injustifiée le sujet sur le seul domaine de « La science », elle-même très souvent réduite à la physique. Elles traitaient alors de « la science » en général, en mélangeant les procédures propres à différents domaines ou en commettant des généralisations abusives (la science est hypothético-déductive par

exemple). Confronté à des schémas de traitement récurrents voire répétitifs, le jury a valorisé les variations dans l'appréhension du sujet (quand, bien sûr, elles étaient justifiées). Les meilleures copies ont précisément cherché à donner au sujet proposé toute son ampleur. La question de la démarcation entre une explication propre à la connaissance « scientifique » et une explication se déployant dans le domaine d'une connaissance qu'on pourrait qualifier d'« ordinaire » (expliquer « comment ça marche », expliquer une absence, expliquer une découverte à un public non scientifique...), n'a malheureusement guère été envisagée. Si certaines dissertations ont bien songé (au moins en introduction) à s'interroger sur les usages variés (experts ou communs) du verbe « expliquer » (expliquer un retard, expliquer le fonctionnement d'un appareil, expliquer un texte littéraire, un texte philosophique, expliquer un événement historique), elles en restaient le plus souvent à un catalogue de ces usages, peu à même d'éclairer la signification de l'acte d' « expliquer ».

L'étroitesse avec laquelle le sujet était abordé allait souvent de pair avec une attitude binaire consistant soit à exprimer une croyance naïve – oblitérant toute réflexion critique ciblée – en la validité du modèle de l'explication causale au cœur de la science moderne, soit à envisager l'explication comme un rapport de domination, un pouvoir exclusif et donc un risque ou une menace à circonscrire voire, à éradiquer. Parmi ces deux écueils, le jury remarque cependant que le premier était beaucoup moins répandu que le second et qu'un trop grand nombre de copies étaient agencées autour de l'opposition à un positivisme caricaturé et paré de tous les maux, d'une critique radicale de la science lui refusant tout mérite et semblant surtout trahir une absence d'informations quant à la réalité et à la diversité du travail scientifique. Les copies se dirigeaient alors lentement et sûrement vers le hors sujet et une argumentation tautologique consistant à attribuer à la science un projet de « tout expliquer » qu'elle ne défend pas forcément, puis à souligner l'impossibilité et la dangerosité d'un tel désir. S'ensuivaient d'amples considérations sur l'inexplicable et/ou sur la supériorité de la métaphysique, de la religion ou de la poésie sur la science. Si nous insistons sur l'écueil de la critique en bloc de la science (en général), c'est qu'il était récurrent, trahissant une conception simpliste et sans aucune nuance du domaine pourtant inscrit au programme.

Le jury s'interdit bien évidemment d'évaluer les copies au regard d'un corrigé « type ». En revanche, il les évalue en fonction tout particulièrement de leur capacité à problématiser le sujet donné. Or, dans le cadre de la session 2015, on pouvait justement s'attendre, de façon générale, à ce que soit mis en relief un ensemble de questionnements « élémentaires » mais fondamentaux : celui des objets possibles de l'explication (qu'explique-t-on ? qu'est-ce qui s'explique ?), celui des sujets expliquants (qui explique ? à quel titre ?), celui des modalités éventuellement plurielles de l'explication (comment explique-t-on quelque chose ?). Ces questionnements ont trop souvent été court-circuités voire « écrasés » par les questions « pourquoi expliquer ? » et « peut-on tout expliquer ? » qui ne constituent qu'une facette du problème et conduisaient à négliger de s'interroger sur l'unité et la pluralité de « l'expliquer ».

Tout aussi maladroites et peu philosophiques étaient les copies qui prenaient pour point de départ de leurs considérations des remarques sur l'étymologie (dont on ne rappellera jamais assez qu'elle ne peut tenir lieu d'analyse conceptuelle). Elles en venaient à construire un (apparent) raisonnement autour d'identifications successives consistant à montrer qu'expliquer, c'est « déplier le réel », ce qui implique de décrire, mais aussi d'analyser et de démontrer ; ou encore qu'expliquer, c'est dégager la cause d'un phénomène mais c'est aussi en dégager les raisons permettant de le comprendre voire de le justifier. Les candidats procédaient là par simple association d'idées.

Un travail philosophique sur le sujet impliquait bien plutôt de faire jouer les distinctions notionnelles et de confronter « expliquer » à « justifier », « légitimer », « expliquer », « prouver », « démontrer » ou encore « définir » ou « décrire ». Un travail sur les fins écarts permettait d'ouvrir à une prise en compte de la spécificité des différentes activités et tout particulièrement de la logique et de la mathématique, de la physique, de la biologie (avec les problèmes spécifiques posés par le vivant), des sciences humaines (les candidats les ayant abordées ont souvent pensé, à juste titre, à l'histoire et à la philosophie).

Toutefois et y compris parmi les copies qui ont adopté la démarche – toujours recommandée aux candidats – consistant à chercher prioritairement les distinctions entre notions plutôt que les points communs, trop nombreuses étaient celles qui se contentaient d'explicitier ces distinctions sans les développer et les approfondir. La piste la plus féconde consistait à prendre pour point de départ une analyse conceptuelle articulée à des exemples précis et bien maîtrisés (à titre d'exemple : la loi newtonienne de la gravitation explique-t-elle ou décrit-elle la chute des corps ?). À partir de là, il était possible de mettre en lumière ce que l'acte d'expliquer a en propre comparé aux autres procédés (interpréter, analyser, décrire, démontrer, comprendre, etc.).

Remarquons encore que l'attention à l'intitulé du sujet s'avérait féconde lorsqu'elle tenait résolument compte de sa forme (l'infinitif). Il était ainsi pertinent d'envisager l'« expliquer » comme un acte, une activité, un processus ayant une dimension temporelle, dynamique et relationnelle. Expliquer implique une relation à « un autre », qu'il s'agisse d'individus ou de collectifs plus ou moins impersonnels. Il était à ce titre bienvenu, et même recommandé, de faire droit à une dimension didactique voire pédagogique de la notion. Mais cela n'impliquait pas, comme cela a trop fréquemment été le cas, de traiter de cette seule dimension en sacrifiant alors la signification plus épistémologique du sujet. Les meilleures copies sont celles qui ont évité cette unilatéralité en cherchant à distinguer clairement et à articuler ces dimensions ou niveaux du sujet (en

envisageant par exemple de comparer la démarche du chimiste qui cherche à expliquer un phénomène et celle du professeur qui tente d'expliquer une théorie, une loi, un théorème à ses élèves). Parmi ces copies, certaines ont su interroger la dimension sociale et politique de l'explication : ainsi appliquée de façon concrète à des pratiques et à des comportements de la sphère publique, la dimension didactique ou pédagogique du sujet prenait une autre portée encore et l'analyse pouvait devenir plus fine et ambitieuse.

Sur une telle base, les copies les mieux menées sont celles structurées non pas seulement autour de questions mais de problèmes pertinents. À titre d'exemple, il était intéressant de chercher à déterminer si expliquer relève d'une lecture d'un réel en lui-même rationnel ou d'une démarche de construction intellectuelle, liée à la nécessité de projeter un ordre sur ce qui n'en a pas. Cette démarche constructive pouvait elle-même s'entendre en des sens différents qu'il s'agissait d'envisager ? Corrélativement, que déplie-t-on lorsque l'on explique quelque chose ? Le réel ou la raison ? Il pouvait aussi être particulièrement fécond de structurer une partie de la problématisation autour du problème de l'unité de l'acte d'expliquer au travers d'objets divers : phénomène physique, vivant, texte, événement historique, comportement humain, rapport social... Explique-t-on le vivant, le social ou même l'humain comme on explique l'inerte ?

Certaines copies ont également su questionner l'apparent paradoxe du verbe expliquer et de son corrélatif, « faire comprendre », paradoxe qui consiste en ceci que les explications les plus élaborées et rigoureuses (dans le domaine scientifique) sont celles qui sont les moins accessibles à la plupart des individus : il s'agissait alors de creuser la réflexion sur ce qui peut distinguer « expliquer » et « expliquer à ». D'autres candidats sont partis du fait qu'expliquer est un acte de langage. L'écueil le plus courant consistait alors à faire dériver le sujet vers une analyse générale des rapports entre science et langage. Mais il était également possible, et certains candidats l'ont fait, de développer une réflexion plus fine sur la façon dont expliquer consiste à éclairer le réel ou plutôt à le mettre en ordre et en forme par le biais du langage. Enfin, si les candidats ont parfois peiné à articuler leur problématisation à une réflexion bien structurée sur le déterminisme ou le rapport entre causes et raisons, d'autres ont su circonscrire des problèmes pertinents : c'est ainsi qu'on pouvait se demander, en partant de l'idée qu'expliquer quelque chose consiste à exhiber les causes d'un phénomène, si expliquer ne conduirait pas à obscurcir ce que nous prétendons éclairer. « Expliquer » une mélodie, n'est-ce pas manquer l'essence même de la mélodie ?

Quand une copie partait d'un tel « problème » servant de fil conducteur, elle pouvait alors éviter de proposer un plan caricatural consistant à juxtaposer des points de vue différents (I. Qu'est-ce qu'expliquer en science ? II. La science peut-elle tout expliquer ? III. Quels sont les enjeux de l'explication scientifique ?) ou des topos historiques (I. Des mythes à Aristote, II. La science moderne [Descartes, Galilée], III. Le relativisme [Kuhn, Popper]). Articuler une copie autour de tels topos est de façon générale déconseillé aux candidats qui seront toujours mieux inspirés de privilégier l'édification de parties autour d'hypothèses de lecture du sujet, de positions argumentatives. Une copie partant d'un « vrai » problème pouvait, elle, faire varier le champ et les domaines de questionnement sans pour autant s'éparpiller.

Les bonnes copies se distinguaient alors par la capacité à mobiliser des références spécifiques eu égard au sujet. Il faut se pénétrer du fait que la qualité d'une copie ne tient pas au nombre (parfois inflationniste) de références évoquées, mais plutôt à la capacité à se montrer très sélectif et précis en la matière, en restituant le propos de l'auteur dans son contexte et en le discutant de façon argumentée. Parler de la science chez Descartes n'a ainsi été que rarement probant ; quant à Kant, il a été le plus souvent « forcé » en raison d'une occultation de son angle d'attaque qui est celui des conditions de possibilités de la connaissance. Certaines copies ont néanmoins su délaisser des propos topiques (plus vides que généraux) sur la conception kantienne de la science, en mobilisant à bon escient sa distinction entre un jugement analytique et « explicatif » et un jugement synthétique « extensif ». Les très bonnes copies ont su articuler de telles références à des lectures épistémologiques précises et maîtrisées, en s'appuyant à titre d'exemples sur les analyses de Duhem dans *La Théorie physique* ou celles de Hempel dans ses *Éléments d'épistémologie* (on notera l'intérêt de développements précis et utiles sur le modèle nomologico-déductif, les concepts d'*explanandum* et d'*explanans*...).

Les candidats ont bien intégré l'importance d'étayer leurs analyses sur des exemples, que ce soit, pour le sujet qui nous concerne, celui de l'héliocentrisme et des expériences galiléennes, du boson de Higgs ou des recherches de Torricelli sur la question du vide, de la mise en lumière des lois de l'évolution par Darwin, du rôle de l'expérience des fentes de Young dans la discussion sur la nature corpusculaire ou ondulatoire de la lumière ou encore, pour certains, par l'explication d'un « événement » comme la Révolution française. Néanmoins, si certaines copies ont su mobiliser des références empruntées à l'histoire des sciences humaines (l'explication du suicide chez Durkheim), on ne peut que s'étonner de leur relative rareté, alors même qu'elles permettaient de relativiser et de reproblématiser le modèle de l'explication issu de l'essor des sciences expérimentales depuis la Renaissance. Par ailleurs, le recours aux exemples était trop souvent superficiel, se réduisant à mentionner un haut fait de l'histoire des sciences. Un exemple n'a de sens à être mobilisé que s'il est précis et détaillé. À quoi s'ajoute qu'un trop grand nombre de copies se contentaient de restituer un exemple sans en tirer d'enseignements : il convient à cet égard de rappeler la nécessité d'articuler

systématiquement analyse conceptuelle et traitement des exemples, ce que les meilleures copies ont réussi à faire. De même, la capacité à articuler de tels exemples, classiques en épistémologie, à une analyse fouillée d'exemples plus « courants » était la marque des meilleures copies.

La qualité des toutes meilleures copies, que le jury a eu grand plaisir à lire, indique aux candidats futurs qu'il est possible, à condition de s'y préparer toute l'année, d'obtenir des résultats tout à fait honorables et même excellents lors de la composition de philosophie. Décrocher de tels résultats n'est néanmoins possible que si le travail régulier et intensif sur le domaine mené tout au long de l'année est mis au service du sujet toujours singulier qui est proposé à l'examen des candidats. En d'autres termes, ceux-ci doivent faire l'effort de se concentrer de bout en bout sur le sujet lui-même sans le faire dériver vers le domaine dans son ensemble (cette année : la science en général) et de produire une analyse un peu approfondie en partant du champ conceptuel de la notion centrale du sujet (cette année : décrire, définir, interpréter, justifier, comprendre). Les meilleures copies sont celles qui partent d'un projet problématique clairement identifié autour duquel le développement est articulé : de telles copies échappent à la juxtaposition de topos historiques dans la mesure où auteurs et exemples sont appréhendés à l'aune d'une recherche bien circonscrite. L'épreuve doit être l'occasion d'un exercice proprement philosophique, évitant absolument des rabattements hâtifs qui font obstacle à un questionnement véritable du sujet.

Série Sciences humaines - spécialité

Écrit

Sujet : « L'individu est-il un principe ? »

Disons-le d'emblée : les membres du jury ont cette année été confrontés à une nette baisse de la qualité des copies en spécialité « philosophie », baisse que ne traduit que très partiellement celle de la moyenne des notes obtenues par les candidats à cette épreuve. Ce phénomène contribue d'ailleurs à expliquer la chute du nombre d'admissibles ayant choisi la spécialité « philosophie » en série « sciences humaines ». Même s'il serait hâtif d'en conclure à une baisse de niveau des candidats, le jury tient à souligner un certain nombre de défauts criants qui ont affecté le traitement du sujet, aussi bien sur un plan méthodologie que sur celui de la compréhension du sujet. Nous insistons toutefois sur le fait que les remarques qui suivent ne visent aucunement à accabler les candidats philosophes, mais à les aider à mieux appréhender cette épreuve exigeante en leur rappelant quelques règles élémentaires. Elles ne sauraient en outre occulter les quelques très bonnes copies, certes trop rares, que nous avons eu à lire et à évaluer et qui nous ont permis de constater qu'il était possible de traiter un tel sujet d'une manière satisfaisante.

Indépendamment des difficultés méthodologiques sur lesquelles ce rapport revient par après, il est apparu qu'une large majorité de candidats avaient été confrontés cette année à un véritable problème de compréhension du sujet, voire n'avaient pas été en mesure de lui donner un sens. Très souvent, ce défaut de compréhension a conduit les candidats à se rabattre sur une sorte de plan de repli consistant à résumer ce qui ressemblait fort à un cours général sur la notion d'individu, et dans le meilleur des cas à rattacher ces considérations générales au sujet d'une manière purement verbale. Quand bien même le candidat serait dérouté par le sujet qui lui est proposé, il lui faut savoir que le jury préférera toujours une copie qui se confronte aux difficultés, quitte à ne pas parvenir totalement à les résoudre, à une copie qui les esquive pour trouver refuge dans la récitation d'un cours sans rapport avec le sujet.

Il ne saurait être question dans ce rapport de faire la liste des contresens qu'a suscités le sujet. Il nous faut toutefois insister sur ce que le sujet *ne signifiait pas*, ce qui est aussi une manière d'indiquer aux candidats que lorsqu'un sujet leur est proposé, il leur faut d'abord réfléchir à ce qui fait sa spécificité et en quoi il se distingue de sujets qui paraissent proches. Une grande partie des candidats ont ainsi d'emblée transformé le sujet en « L'individu a-t-il un principe ? », que ce soit subrepticement ou d'une manière délibérée, en expliquant par exemple qu'il était impossible de donner quelque sens que ce soit à l'intitulé qui leur était soumis. Cette transformation les a conduits en général à se lancer dans des développements généraux sur le principe d'individuation, développements qui n'étaient souvent pas même mis en rapport avec l'intitulé exact du sujet. Certains candidats ont toutefois fini par échapper au hors-sujet en posant la question de savoir si l'individu pouvait être son propre principe. Quoi qu'il en soit, nous insistons sur le fait que les candidats, lorsqu'ils analysent un sujet, doivent avant tout se préoccuper de faire un détour par le sens que l'on est susceptible de lui donner, ce pour quoi une simple juxtaposition de définitions plus ou moins exactes de ses termes ne saurait suffire. Si l'individu est un principe, de quoi est-il le principe ? S'il est *un* principe, en est-il d'autres ? Et s'il n'est pas principe, qu'est-ce qui pourrait tenir ce rôle ?

La seconde source de mécompréhension du sujet a résidé dans une difficulté à rendre compte de la notion de principe. Trois remarques s'imposent à ce propos. Tout d'abord, il est bien clair que la notion au programme étant « l'individu », le jury n'attendait pas des candidats qu'ils manifestent une connaissance approfondie de la notion de principe, du genre de celle qui résulte d'une année de préparation centrée sur elle. Il n'en reste pas moins, en deuxième lieu, que la notion de principe n'est pas précisément (ou du moins ne devrait pas être) une notion exotique pour des étudiants qui ont choisi de se spécialiser en philosophie, de sorte qu'il y a aussi un minimum que le jury est en droit d'attendre en termes de définition de la notion, à partir du sens qu'elle peut avoir communément, mais aussi des usages qui en sont faits en philosophie. Si l'on n'attendait donc pas des candidats qu'ils exposent, en introduction, toutes les facettes de la notion de principe, on espérait toutefois qu'ils en connaissent au moins certains aspects permettant de donner un sens au sujet (ce qui impliquait de se demander en quels sens on pouvait dire de l'individu qu'il était un principe). Signalons ainsi qu'un nombre significatif d'introductions ont consisté à rabattre le principe sur la cause, voire le concept, quand ce n'était pas sur le mot, au point que le sujet devenait : « l'individu n'est-il qu'un principe ? », c'est-à-dire « n'est-il qu'un mot ? », et donc « existe-t-il ? », ce qui semblait, là encore, être une manière maladroite de ramener l'inconnu au connu, ou le sujet à traiter à un sujet déjà traité par le candidat au cours de sa préparation. Que si peu de copies aient été en mesure, dès lors, de se demander comment l'individu pouvait être un principe dans les différents types d'individualisme, ou encore de se demander ce que signifiait le fait d'accorder un primat ou une primauté à l'individu, en dit long sur la difficulté qu'ont éprouvée les candidats à donner un sens au sujet. Troisièmement, comme le jury est fréquemment conduit à le faire, il est à souligner que lorsque le sujet comporte deux termes principaux, dont l'un est au programme, il est plus judicieux de partir du terme qui *n'est pas* au programme, de sorte qu'il était à tout le moins peu habile de commencer sa copie en cherchant à donner une définition de l'individu, alors qu'il s'agissait de déterminer cette notion à partir de celle de principe.

Quelques remarques méthodologiques, dont nous espérons qu'elles ne seront pas trop redondantes avec celles des années précédentes, concluront ce rapport. Sur l'introduction tout d'abord. Celle-ci constitue un moment crucial d'une dissertation, celui où le candidat propose une analyse du sujet, débouchant sur la formulation de problèmes qui vont ensuite nourrir les différentes phases du développement de la copie. Or trop d'introductions consistent encore en de simples annonces de plan réitérées, de sorte que le correcteur peut avoir le sentiment de lire quatre fois le même cheminement dans la même copie, le plan étant d'abord déguisé en analyse du sujet, puis énoncé comme tel à la fin de l'introduction, avant d'être développé dans la copie et rappelé en conclusion, ce qui ne donne pas précisément le sentiment d'une progression de la réflexion. Au rebours de cette pratique trop fréquente, l'introduction doit être principalement le moment où le candidat rend compte des significations qu'il est possible de donner au sujet et des problèmes qui doivent être abordés pour parvenir à son traitement.

S'agissant du corps de la dissertation, nous tenons cette année encore à insister sur le statut des références doctrinales. Un nombre trop important de candidats semble supposer qu'il est possible de remédier à un traitement défaillant du sujet au moyen d'une accumulation de références doctrinales, qui se réduisent parfois à de simples citations de noms accolées à un résumé sommaire de doctrine. Certaines copies, obéissant semble-t-il à un schéma mathématique inflexible, tiennent ainsi à mentionner systématiquement trois auteurs dans chacune des trois sous-parties de leurs trois parties : comment est-il possible de rentrer, en une quinzaine de pages manuscrites, dans le détail de ce qu'un auteur a pu dire d'intéressant pour traiter du sujet lorsque l'on aligne ainsi, comme autant d'autorités ou de témoins de moralité, vingt-sept noms de philosophes ? Bien souvent, un tel procédé donne aux correcteurs deux sentiments également désagréables : le candidat est en train de se dérober au traitement du sujet, et il n'a lu aucun des auteurs qu'il mentionne. Tout en ayant conscience du caractère déjà chargé de la préparation à ce concours, il ne nous semble pas exagéré d'exiger des candidats qu'ils lisent de la philosophie, orientés pour cela par les cours qui leur sont offerts, et ne se contentent pas de restituer des morceaux de cours si mal résumés qu'ils sont devenus une collection de *digests* approximatifs.

Oral

Explication d'un texte philosophique

Les textes au programme de l'oral de philosophie cette année étaient, d'une part et pour la seconde année consécutive, le livre IV du *De la nature* de Lucrèce (traduction de J. Kany-Turpin, GF, 1997) et, d'autre part, *l'Enquête sur l'entendement humain* de Hume (traduction de A. Leroy, GF, 2006).

Comme les années précédentes, un choix entre deux textes issus de la même œuvre a été proposé aux candidats. Il s'agissait ensuite de réaliser un commentaire linéaire d'une vingtaine de minutes, suivi d'une discussion d'une dizaine de minutes avec le jury. Comme cela a été rappelé à de nombreuses reprises dans les rapports antérieurs, la phase de discussion ne saurait être considérée comme une tentative de

déstabilisation de la part du jury. Elle consiste plutôt, soit en un retour sur l'explication de certains passages, pour les approfondir ou pour clarifier une exposition préalable, soit en une exploration plus poussée à partir d'autres arguments présents dans l'œuvre étudiée soit, enfin, en une discussion de certaines hypothèses argumentatives.

Le jury est heureux de constater que, malgré l'insuffisance de certaines explications, les exigences de méthode relatives à l'exercice sont en général bien connues et maîtrisées par les candidats.

Il se félicite également de ce que les lacunes mises au jour dans le rapport de l'an passé, concernant le texte de Lucrèce, aient été largement corrigées pour cette session. De très bonnes explications ont ainsi permis d'exploiter des connaissances précises concernant l'atomisme, et très peu de candidats ont opéré une réduction de la théorie lucrétienne de la sensation au seul paradigme visuel. De même, la majeure partie des candidats a su inscrire le texte proposé à l'étude dans l'ensemble de la structure argumentative de Lucrèce, en s'appuyant de manière pertinente sur des références à d'autres passages du livre IV, ou même parfois, à d'autres livres.

Toutefois, et bien que la nature poétique du *De la nature*, notamment l'importance des métaphores, ait cette fois été prise en compte, l'analyse de la spécificité de l'écriture de Lucrèce est demeurée décevante.

Le texte de Hume a donné lieu à des prestations plus contrastées. On s'étonne tout d'abord de ce que, pour certains candidats, la mise en forme la plus élémentaire (le recours aux italiques, l'insistance sur des termes récurrents et aussi décisifs que « connexion » ou « conjonction », la présence de notes, etc.), ne pose pas question. Les développements généraux, parfois informés, sur la « négation de la relation causale », sur l'« habitude » ou la « coutume », sur le « scepticisme » ou encore sur l'« expérience » chez Hume, ont ainsi, trop souvent, pris le pas sur l'analyse précise du lexique et de l'argumentation de l'extrait proposé et sur les distinctions conceptuelles pertinentes (entre contiguïté et causalité, ou bien encore, entre connexion, inférence et conjonction, par exemple), pour clarifier ce dernier. De façon très surprenante pour une philosophie comme celle de Hume, dans laquelle ce recours est massif, les candidats se sont montrés globalement peu soucieux de travailler sur les exemples mobilisés.

Lorsque, en revanche, une connaissance précise de la philosophie de Hume a été mise au service d'une attention scrupuleuse à l'extrait proposé, des explications très éclairantes et des discussions fructueuses ont pu résulter de l'analyse de la relation entre liberté et hasard, la fiction et la croyance, le pouvoir et la cause, le « vulgaire » et le philosophe, ou bien encore, le « scepticisme » et la revendication du primat de la raison.

Exposé sur une question de philosophie

Les modalités de l'épreuve orale sur question étaient les mêmes que les années précédentes : les candidats ont eu à choisir entre deux sujets portant sur le même thème. Cette année, les sujets pouvaient porter sur l'individu ou bien sur le mouvement. La forme du sujet pouvait amener les candidats à réfléchir sur un couple de notions (« Individu et société », « corps et mouvement »), sur une expression (« les lois du mouvement », « l'unité de l'individu ») ou encore sur une question (« qu'est-ce qu'un mouvement naturel ? », « y a-t-il une histoire de l'individu ? »). Le candidat proposait un exposé d'une vingtaine de minutes, suivi d'un entretien d'une dizaine de minutes avec le jury.

À nouveau, le jury exprime sa satisfaction quant au respect des réquisits formels de l'exercice et aux bonnes dispositions des candidats. À quelques exceptions près, la gestion du temps a été bonne, les discussions étaient ouvertes, même si tous n'ont pas su saisir l'occasion que le jury leur offrait de se corriger ou de prolonger leur réflexion. Rappelons tout de même que l'entretien poursuit l'exercice et ne consiste pas, en dépit de remarques négatives que le jury est parfois conduit à formuler, en la correction ou l'évaluation d'un exercice terminé. Si l'exercice se poursuit, il ne change cependant pas de teneur pour devenir une joute oratoire où le candidat aurait à défendre coûte que coûte son propos. L'entretien est bien une manière, pour le jury, de s'assurer de la compréhension de ce qui a été formulé, mais surtout de conduire le candidat à prolonger son propos, et, le cas échéant, à l'amender.

Les difficultés rencontrées, cependant, concernent surtout la teneur des exposés eux-mêmes, et il convient à nouveau de rappeler certains prérequis de l'exercice philosophique.

Si nombre des remarques que nous pouvons faire ici valent aussi bien pour la dissertation, tant la nature de l'épreuve est similaire (analyse problématique et conceptuelle, argumentation dialectique mettant à l'épreuve des hypothèses répondant au problème posé), nous commencerons tout de même par un défaut majeur, dans l'équilibre même du propos, qui s'est surtout manifesté à l'oral cette année. Beaucoup de candidats, même s'ils tiennent le temps qui leur est imparti, en gâchent une bonne part. Nous regrettons ainsi que, trop souvent, la problématisation du sujet se ramène en fait à dégager les deux ou trois axes qui vont constituer le plan, sans formuler et justifier de manière satisfaisante le problème dont ils émanent. Associée à une annonce de plan souvent trop longue, et à une conclusion qui, elle-même, résume de manière trop détaillée le développement, cette démarche laisse trop peu de temps au développement lui-même qui fait ainsi

figure de plan détaillé. Pour caricaturer un peu, la structure problématisation / annonce de plan / développement / bilan problématique devient ainsi l'exposé quatre fois répété du plan, de manière plus ou moins détaillée. Non seulement, ce défaut empêche les candidats de montrer suffisamment leur capacité d'analyse conceptuelle dans le détail, mais elle donne une facture trop arbitraire au plan lui-même, puisque la phase de problématisation à proprement parler, est négligée. Cela explique pourquoi nombre de discussions se ramenaient, pour partie au moins, à conduire le candidat à effectuer cette problématisation.

C'est d'autant plus dommageable que beaucoup de candidats étaient manifestement savants et voyaient bien ce qu'ils pouvaient faire du sujet, mais ne se sont pas donné les moyens de le montrer vraiment, ou au contraire ont privilégié l'érudition au détriment de l'analyse conceptuelle et de l'explicitation des arguments dans le développement. Cela nous conduit à souligner à nouveau un défaut récurrent : trop d'exposés s'efforcent de montrer la grande culture des candidats qui les proposent, au détriment de ces moments, essentiels pour la teneur philosophique d'un discours et pour bien évaluer la compréhension que les candidats ont de ce qu'ils disent, dans lesquels il faut se ressaisir du cours de la réflexion, évaluer ce que devient le problème que l'on a posé et les difficultés qui subsistent.

De là s'expliquent les transitions précipitées, alors qu'elles sont des moments cruciaux et critiques de la pensée. Peut-être faudrait-il inviter à user des références avec davantage de parcimonie, pour que le candidat ait le temps d'en faire un véritable usage, adapté à sa question, et non un exposé sous une forme qui conviendrait aussi bien à quantité d'autres sujets. C'est à cette seule condition qu'il peut témoigner d'une authentique compréhension de ce qu'il a lu, une compréhension elle-même sensible à ceci qu'une bonne référence n'est jamais aussi unilatérale qu'il semble le croire : elle permet au moins autant d'approfondir un problème que d'asséner une thèse. Ainsi paraissait-il réducteur d'associer (dans un sujet sur la négation de l'individu) le statut de la cité, chez Aristote, en tant qu'elle est nécessaire à l'accomplissement de la nature humaine, à une négation théorique de l'individualité, là où il aurait été plus riche de problématiser le rapport entre individu et communauté à partir de cette référence. Inversement, lorsque la théorie aristotélicienne du composé hylémorphique était utilisée (dans un sujet sur l'unité de l'individu) pour soutenir, non que l'unité de l'individu tendait à être niée, mais que l'individualité comme telle était pensée dans sa force propre pour les êtres les plus composés (plutôt l'homme que la pierre), la référence aristotélicienne devenait vraiment intéressante. Autre exemple : dans la plupart des sujets sur le mouvement, la référence galiléenne servait à souligner une perte, l'impossibilité de penser l'essence du mouvement, ou sa réalité, à la manière de la physique aristotélicienne, ce qui ouvrait la porte à des références aux critiques bergsonienne ou merleau-pontienne de la science, là où il aurait été plus intéressant de voir comment la perspective galiléenne ou cartésienne (si elles sont bien semblables) conduisait à modifier ou à problématiser ce qu'on peut entendre par essence, nature ou science du mouvement (selon les sujets). Si les programmes sont précis, on est en droit d'attendre des candidats qu'ils fassent un usage plus fin des références. Ce n'est pas exiger d'eux plus d'érudition, mais qu'ils s'emparent prioritairement de problèmes et s'aident des références pour les traiter, et non qu'ils apprennent des références dont l'assimilation reste schématique lorsqu'ils ne les rapportent pas en amont à des problèmes précis.

Nous soulignons un point tout de même, particulièrement marquant cette année, concernant le mouvement : l'étroitesse des connaissances scientifiques de trop nombreux candidats. La conception téléologique du mouvement, le mécanisme moderne sont connus dans leurs grandes lignes : rien de précis dans les exemples, rien n'est su des tensions internes à chacun de ces paradigmes. Certaines questions auraient connu un meilleur traitement, par exemple, si le candidat n'avait pas seulement sous la main un topo sur Descartes pour caractériser la science moderne dans son ensemble. Ainsi, jamais nous n'avons eu d'usage satisfaisant du concept newtonien de force, qui relève incontestablement de la science moderne, mais qui est difficilement soluble dans les lois cartésiennes du mouvement. Peu de choses aussi sur le problème des phénomènes vivants au regard du mécanisme, sinon les animaux-machines de Descartes et quelques formules magiques tirées de Bergson, dont l'entretien trahissait très souvent qu'elles n'étaient nullement comprises. Lorsqu'une notion au programme implique si nettement une dimension épistémologique, le jury est en droit d'attendre du candidat qu'il se montre un peu plus éclairé sur cet aspect. Il en est de même, quoiqu'à un moindre degré, de la dimension sociologique de la notion d'individu. Bien peu connaissaient suffisamment la notion d'individualisme méthodologique, par exemple, pour en faire un usage intéressant, fût-il critique. D'une manière générale, nous ne pouvons qu'encourager l'acquisition de savoirs hors des corpus philosophiques, et nous ne rappellerons jamais assez que la philosophie n'est pas une discipline close sur elle-même, qu'elle s'est toujours nourrie des disciplines positives, et qu'elle doit le faire, sans que la mobilisation de ces savoirs ne devienne une fin en soi, alors qu'elle est un moyen au service d'une réflexion conceptuelle et problématique.

Nous insisterons maintenant sur des aspects d'ordre plus méthodologique. La démarche philosophique, tout d'abord, est, dans son mode argumentatif même, dialectique. Comme nous avons déjà pu l'écrire ici (mais les candidats doivent en tenir davantage compte), la rationalité philosophique est intrinsèquement critique, ses résultats positifs se gagnent à travers les objections, qui ne visent pas tant à renverser définitivement une thèse qu'à affiner, définir, délimiter, approfondir ce qu'on s'autorise à soutenir. S'il est plus difficile de tenir cette exigence dans un exposé de vingt minutes que dans une dissertation (de ce point de vue, les meilleures dissertations sont plus satisfaisantes), il est d'autant plus nécessaire de s'y tenir

rigoureusement. Il vaut donc mieux éviter les plans trop binaires, reposant sur deux parties diamétralement opposées (l'individu ne dépend pas des relations sociales / il est entièrement constitué par elle, le mouvement n'existe pas / le mouvement est tout ce qui existe), préparant mal une troisième partie bien en peine de concilier les deux avec précision et sans naïveté. Un exposé (se demandant s'il n'y a que des individus) ne peut soutenir sans difficulté la seule réalité des individus pour feindre de se souvenir tout à coup, avec Aristote, que la science porte sur le général, et que ce seul constat suffit à invalider, sans nuances, tout ce qui a été soutenu jusque-là. Sur quelque sujet que ce soit, traitant du mouvement, il était réducteur de consacrer systématiquement une première partie à une perspective antique (Zénon puis Aristote, en passant éventuellement par Platon), avant d'estimer sans précision que tout change avec la science moderne : peut-on estimer qu'Aristote ne pense que des mouvements de devenir, s'annulant eux-mêmes dans leur achèvement, là où Galilée ne pense que des mouvements n'altérant nullement le mobile, sinon par accident ? Que l'Antiquité pense le repos au détriment du mouvement et la modernité le mouvement au détriment du repos ? De telles approximations s'expliquent toutes par une volonté d'asséner des thèses prématurément, pour ensuite les défendre (ou feindre de les défendre) au lieu de conduire une analyse qui traite les problèmes patiemment à mesure qu'elle les découvre. À chaque fois, ces renversements brutaux se traduisent par des transitions précipitées, qui auraient au contraire dû constituer les moments les plus importants du travail. Cela implique en même temps qu'un plan ne peut se réduire à l'articulation de trois références clés, dont les différences sont exagérées pour l'occasion, et qui viendraient traiter le sujet à la place du candidat.

Ces défauts de plan sont bien sûr liés à celui par lequel nous avons commencé : sans problématisation, le candidat ne s'approprie pas vraiment la question, son analyse gomme par avance les nuances et la conclusion n'a pas d'office propre – éclaircir les acquis, souligner les problèmes qui subsistent – dès lors que le développement n'est animé d'aucune tension réelle.

Une bonne part de ces difficultés s'expliquent par le trop peu de soin que les candidats ont pris aux analyses conceptuelles, et les meilleurs exposés que nous avons entendus ont tous brillé par cette capacité à se saisir des concepts. Car la réflexion philosophique implique toujours une analyse rigoureuse des concepts : ceux à l'œuvre dans le sujet – ce qui n'était pas toujours fait – mais pas seulement. L'analyse conceptuelle constitue le cœur même de l'argumentation, pour expliciter son propos, mais surtout pour dégager la problématique au niveau conceptuel. Ainsi, un discours qui s'interroge pour savoir si tout est en mouvement ne peut faire l'économie de chercher ce qu'on entend par « tout », à la fois en intention et en extension, voire si le tout peut être le sujet d'un jugement rigoureux. Si l'on se demande si l'individu est une fin, il faut savoir mobiliser aisément l'ambivalence du concept de fin (le terme ou l'achèvement). S'interroger sur la naturalité du mouvement suppose une analyse précise du naturel que ne remplace aucune exemplification, fût-elle originale, et une explicitation des diverses figures possibles du non-naturel (le violent, le monstrueux, l'artificiel, l'illusoire,...), surtout s'il s'agit de mettre en question ensuite leur supposée non-naturalité. L'expérience du mouvement implique une analyse au moins aussi précise du concept d'expérience que de celui de mouvement. Tout ceci montre que les candidats doivent rester soucieux de cultiver leur savoir-faire philosophique sans en rester à la notion au programme. Qu'une notion soit au programme ne permet nullement de faire l'économie de la dimension généraliste de la démarche philosophique, que l'hypokhâgne a notamment pour tâche de renforcer.

Cette exigence ne saurait se restreindre, on l'a dit, à l'analyse de la notion au programme ni à celle des notions impliquées dans le sujet. En traitant du mouvement de l'histoire, on pouvait être amené à faire un large usage du concept de contingence, ce qui implique d'être en mesure de l'analyser précisément, sans se contenter d'une opposition schématique, voire inexplicite, entre contingent et essentiel, ou contingent et nécessaire. Dans un sujet sur l'individu, il était fréquent de rencontrer d'autres concepts comme celui de personne, de sujet ou de citoyen, que ces concepts soient dans le libellé ou non. Il était alors préjudiciable de ne pouvoir en faire une analyse au moins élémentaire, ne serait-ce que dégager le concept auquel ils peuvent être relatifs (personne/chose, citoyen/cité, sujet/objet) et en faire un usage raisonné. Certains concepts reviennent régulièrement dans les exposés (relativisme, plénitude, en soi,...), et servent très souvent de critère d'évaluation : dans telle ou telle perspective pense-t-on un individu dans sa plénitude ? L'analyse galiléenne est-elle relativiste ? Descartes ou Einstein pensent-ils le mouvement en soi ? Ces interrogations ne prennent sens que si les concepts qui en sont les critères sont eux-mêmes interrogés et développés. Difficile de se demander si le citoyen aristotélicien est pleinement un individu, si l'on n'explique pas ce que peut signifier n'être pas pleinement un individu. Pire, il peut être tentant de constater que les lois du mouvement dans la physique moderne pensent le mouvement comme une relation, et non plus comme une propriété intrinsèque d'une substance (admettons), et d'en déduire que la physique galiléenne est relativiste, donc que la physique moderne est un relativisme ! Ce glissement parfois formulé comme tel, et souvent latent dans les exposés, s'explique par une incapacité à penser le relatif pour lui-même. De même, enfin, estimer brutalement qu'en passant d'Aristote à Galilée on passe d'une pensée de l'essence du mouvement à un oubli de cette essence révèle souvent, dans la discussion, une incapacité à s'approprier pleinement le concept d'essence. On peut estimer à bon droit que, quelle que soit la notion au programme, de tels concepts (et la liste n'est pas close), et surtout la démarche intellectuelle qu'ils impliquent, sont nécessaires aux candidats dans le traitement de tous les sujets. La réflexion philosophique, d'une manière générale, s'en passe difficilement. Leur maîtrise implique aussi de pouvoir réfléchir à leur condition d'application : à quelle condition quelque chose est-il relatif et non

absolu (ou l'inverse) ? Comment établir que quelque chose est nécessaire, et non contingent, ou est une fin et non un moyen ? Que présuppose d'estimer que quelque chose est inachevé ? Dans le même temps une distinction conceptuelle doit être mesurée dans sa portée et sa limite : que la liberté soit individuelle, et non sociale ou politique, signifie-t-il que l'individu n'est pas au service d'un tout ? Si c'est le cas, cela ne signifie pas pour autant que la liberté individuelle n'a rien à voir avec la société ou l'État (qui pourraient encore en être les moyens, les conditions, les résultats accidentels, etc.).

L'analyse conceptuelle, ensuite, est l'antidote contre le hors sujet, qui repose le plus souvent sur une confusion entre deux sujets. La mesure du mouvement et la science du mouvement ne sont pas les mêmes sujets, même s'ils ne sont pas sans rapport. De même l'individu est-il une fin et tout est-il relatif aux individus : si l'on identifie que dans le second cas il s'agit de penser une relation qui aurait toujours l'individu pour référent, mais que cette relation n'est pas nécessairement une relation moyen-fin, on ne confond pas ces deux sujets. L'autre facteur de hors sujet tient au développement d'une référence pour elle-même (qu'elle soit philosophique ou non), ce qui renvoie au bon usage des références.

Enfin, une bonne analyse conceptuelle doit permettre une bonne exemplification et s'en nourrir. Sur le mouvement notamment, plusieurs candidats ont eu la bonne démarche : faire usage d'exemples scientifiques précis. Néanmoins, non seulement il convient de maîtriser les concepts autour desquels s'articulent ces usages (par exemple, plusieurs exposés sur Einstein et Galilée faisaient usage de la notion de référentiel inertiel, sans pouvoir l'explicitier, y compris dans la discussion), mais il convient surtout de les faire servir précisément le propos en les articulant aux concepts sur lesquels porte le sujet. Souvent, les exemples sont trop indéterminés pour être vraiment percutants.

Ces remarques, par souci d'utilité, se concentrent sur les défaillances, et ne doivent pas faire oublier la grande qualité de nombreuses prestations, témoignant d'un solide engagement philosophique des candidats et de la très grande qualité de la préparation dont ils ont bénéficié. Elles ne doivent donc pas masquer ce sur quoi nous finirons : la grande satisfaction intellectuelle que nous avons eue à l'écoute de la plupart des exposés.